

Extrait d'acte de décès

Résilier son contrat de communications électroniques pour un motif légitime

Lettre type

Mis à jour le 04 mai 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet de résilier son contrat de téléphonie mobile ou d'accès à internet pour un motif légitime (par exemple : chômage, déménagement en zone non-couverte, hospitalisation de longue durée) ou de résilier le contrat d'un proche décédé.

- <http://www.conso.net/content/vous-souhaitez-r%C3%A9silier-votre-abonnement-t%C3%A9l%C3%A9phonique-ou-d%E2%80%99acc%C3%A8s-%C3%A0-internet-pour-motif-0> - Institut national de la consommation (INC)

Articles connexes

- **Communications électroniques (téléphone, internet, télévision) (particuliers)**



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr